Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503428-20260605-2026_031-DE

**MAIRIE DE TRÉMEHEUC**
*Canton de Combourg*
*Département d'Ille et Vilaine*

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

**L'an deux mil vingt-six, le cinq juin** à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre SORAIS, Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents** : **M. Eric JOUBERT, M. Stéphane NOURRY, Mme Françoise URIEN-MORAND, M. Yannick VEILLON, M. Denis HAMELIN, Mme Amélie WEBER, M. Bruno GANCHE, Mme Delphine FOUÉRÉ, M. Pierre SORAIS, Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

**Absent(s) excusé(s)** : **Mme Martine DESMET**

**Nombre de conseillers** : **En exercice : 11 Présents : 10 Absents : 1 Pouvoirs : 0 Votants : 10**

**Date de convocation** : **28/05/2026**
**Date d'affichage** : **28/05/2026**

**Secrétaire de séance** : **Mme Gwenaëlle FOSSÉ**

**2026-31 – Sénatoriales – Elections des délégués et suppléants**

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

*a) Composition du bureau électoral*

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
M. Yannick VEILLON, M. Pierre SORAIS, Mme Amélie WEBER et Mme Delphine FOUÉRÉ.
La présidence du bureau est assurée par le maire.

*b) Les candidatures enregistrées*

M. Eric JOUBERT se porte candidat.

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus un délégué et trois suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503428-20260605-2026_031-DE

- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

*c) Élection du délégué*

A obtenu :
- M. Eric JOUBERT 10 voix

M. Eric JOUBERT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

*d) Élection des suppléants*

**1er suppléant** :

M. Stéphane NOURRY se porte candidat.

A obtenu :
- M. Stéphane NOURRY 10 voix

M. Stéphane NOURRY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

**2ème suppléant** :

Mme Françoise URIEN-MORAND se porte candidate.

A obtenu :
- Mme Françoise URIEN-MORAND 10 voix

Mme Françoise URIEN-MORAND ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales.

**3ème suppléant** :

M. Denis HAMELIN se porte candidat.

A obtenu :
- M. Denis HAMELIN 10 voix

M. Denis HAMELIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

**VOTE : Unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
à TRÉMEHEUC, le 5 juin 2026

La Secrétaire de séance
Gwenaëlle FOSSÉ

Le Maire,
Éric JOUBERT